

**Motion du collectif du département Histoire
de l'université Paris 8
(le mardi 5 janvier 2010)**

Le département d'histoire de l'université Paris 8, en accord avec la motion rédigée par l'UFR 5 le 17 décembre 2009, exprime son indignation face à la véritable provocation que constituent les derniers textes ministériels sur la réforme de la formation et du recrutement des professeurs du Secondaire. Ces textes s'opposent à l'avis unanime de tous les acteurs de la formation, de tous les syndicats et de la CPU. Ils démontrent, s'il en était encore besoin, qu'une telle réforme n'est pas pour les ministères un enjeu pédagogique et scientifique : elle répond à des motivations budgétaires (de 10000 à 15000 suppressions de postes permises par les nouvelles mesures) et idéologiques (affaiblir à moyen terme le statut de fonctionnaire dans l'Education nationale). Un tel cadre ne garantit plus la formation disciplinaire nécessaire pour qualifier un professeur du Secondaire et prépare un abaissement sans précédent du niveau de l'enseignement en France.

Dans l'état actuel des textes, le département d'histoire ne peut en conscience s'engager dans la confection de maquettes qui ne pourraient contenir qu'une caricature de formation à la recherche comme à l'enseignement, et estime indispensable que les trois Conseils de l'université Paris 8 prennent position.